P685R_Ecoles Razès

	Fréquence: LM-JV-- Transporteur: 87-R.R.T.H.V.	
15307	RAZÈS - ECOLES*	16:31
17687	RAZÈS - LA ROCHETTE	16:40
FR:87122:ZE:130875:RNA	RAZÈS - LES CHATRES*	16:45
FR:87122:ZE:130012:RNA	RAZÈS - CHARENSANNES VILLAGE	16:50

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire. Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu. Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours. Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera **une modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à la Région Bretagne pour **validation**. De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu. La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.